



## Face au changement climatique, un nouveau temps du politique

Marrakech, 18-20 octobre 2016

### Programme

**Mardi 10h - 13h**

**Ouverture**

**Allocution de bienvenue**

***M. Abdeljalil Lahjomri***, Secrétaire perpétuel de l'Académie du Royaume

**Allocutions des membres du comité de pilotage de la COP22**

***M. Nizar Baraka***, président du CESE, président du comité scientifique

***M. Abdeladim El Hafi***, commissaire de la COP22

***M. Driss El Yazami***, président du CNDH, président du pôle société civile

**Conférence inaugurale**

***M. Daniel Cohn-bendit***, ancien parlementaire européen

**Mardi 15h-18h**

## **Temps 1 : Comment raconter l'anthropocène aux humains ?**

**Grand témoin : *Nicolas Hulot***

**Introduction et animation : M. *Gilles Berhault*, Présidence du Comité 21**

Nous vivons sous un « nouveau régime climatique » que d'aucuns appellent « l'anthropocène ». Il s'agira de le caractériser dans ces différentes dimensions, de rendre sensible les transformations à l'œuvre et d'en expliciter les implications pour les humains. En particulier, il s'agira de discuter les conséquences morale, sociale, économique et politique des incertitudes sur l'habitabilité de la Terre et de la survie des espèces.

**Propos liminaire : M. *Baptiste Morizot*, professeur en philosophie à l'université d'Aix-Marseille**

**Discutants :**

***S.E Monseigneur Marcelo Sanshez Sorondo*, Chancelier de l'Académie pontificale des Sciences du Saint-Siège**

***M. Mohamed Alifriqui*, professeur à l'université Cadi Ayyad, département de Biologie**

***M. Denis Couvet*, professeur au Musée national d'histoire naturelle, Paris**

***Mme Catherine Larrère*, philosophe, ancienne présidente de la Fondation de l'écologie politique, Paris**

***M. Gian Carlo Delgado Ramos*, directeur du département "villes et territoires durables" à l'Université libre de Mexico**

***M. Gilles Ramstein*, chercheur, laboratoire des sciences du climat et de l'environnement,**

***M Mohammed Besri*, professeur à l'institut agronomique Hassan II**

**Conclusions : M. *Abdeladim El Hafi*, commissaire de la cop22**

**Mercredi 10h – 13H00**

## **Temps 2 : Quel langage commun pour un nouveau récit universaliste ?**

**Introduction et animation : M. Jean-Pierre Dubois**, universitaire, Président d'honneur de la Ligue des droits de l'Homme

Au regard des enjeux climatiques un « nouvel universalisme » ne saurait être limité à l'horizon de l'humanité. Il engloberait l'ensemble des êtres vivants et la biosphère. Comment concilier un socle commun des droits des êtres humains et le pluralisme des cultures, et refonder une perspective à vocation réellement universelle en y intégrant la préoccupation de la Nature ? Quelles sont la portée et l'effectivité des notions de préjudice environnemental et d'écocide dans cette perspective ?

**Propos liminaire : M. Laurent Neyret**, professeur à l'Université de Versailles-Paris Saclay, spécialiste de droit de l'environnement

### **Discutants**

**M. Yann Aguila**, Conseiller d'Etat, avocat au cabinet Bredin Prat

**M. Alexandre Faro**, avocat, spécialiste du droit de l'environnement

**M. Sébastien Mabile**, avocat, Président de la Commission Droit et Politiques environnementales" de l'Union Internationale pour la conservation de la nature

**M. Mohammed Behnassi**, professeur à l'université de Ibn Zohr, Agadir

**Mme Rahma Bourqia**, Membre de l'Académie du Royaume du Maroc

**M. Michel Tubiana**, président du Réseau euromed des droits de l'Homme

**Mme Sandra Cossart**, Responsable programme globalisation et droits humains, Sherpa

**M. Phinith Chanthalangsy**, Chef de Section Sciences sociales et humaines, Bureau UNESCO Rabat

**Conclusions : M. Driss El Yazami**, président du CNDH, président du pôle société civile de la COP22

**Mercredi 15h-18h**

## **Temps 3 : L'économie à l'épreuve des objectifs de développement durable**

**Introduction et animation:** *Mme Lucile Schmid*, Fondation de l'écologie politique

Ce sont d'abord les populations les plus vulnérables qui subissent les conséquences du dérèglement climatique. Comment instaurer le droit au développement durable de tous les pays et assumer pleinement la responsabilité historique des pays industrialisés ? Comment articuler la transformation vers des modes résilients de production et de consommation et une répartition plus égalitaire des richesses ? La notion de « biens communs » ouvre-t-elle droit à une nouvelle conception des relations économiques et sociales ? Peut-on repenser des notions aussi centrales que celles de profit, d'échanges, de capital au regard d'une pensée du long terme qui prenne en considération la valeur de la Nature ?

**Propos liminaire :** *Mme Marie-Hélène Parizeau*, présidente de la commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies, philosophe

### **Discutants**

*M. Tom Heller*, membre du groupe de haut niveau des Nations-unies sur le financement des politiques climatiques

*Mme Cécile Renouard*, directrice du programme « Entreprise et développement », ESSEC

*M. Eric Lavillunière*, directeur de l'institut européen pour l'économie solidaire

*M. Patrice-Henry Duchène*, directeur de la fondation PSA

*M. Mohammed Soual*, directeur conseiller d'OCP

*Mme Ismahane El Ouafi*, directrice générale de ICBA

*Mme Fatima Arib*, Faculté de Droit - Université Cadi Ayyad, Marrakech

*M Pierre-Noel Giraud*, professeur d'économie ParisTech

*M. Roger Guesnerie*, économiste, professeur au collège de France

**Conclusions :** *M. Nizar Baraka*, Président du CESE, président du comité scientifique de la COP22

**Jeudi 10h- 13h**

## **Temps 4 : Le défi climatique, un nouveau temps du politique ?**

**Introduction et animation : Mme Hélène Flautre**, ancienne députée européenne

Les effets souvent différés, invisibles et irréversibles du changement climatique, sont mal adaptés aux processus actuels de la démocratie représentative qui ont entraîné la professionnalisation du personnel politique et la priorité donnée au court terme sans prendre en considération les relations entre l'humanité et l'ensemble des êtres vivants. Comment inventer de nouveaux dispositifs de mobilisation, de représentation, d'action politique et institutionnelle qui permettent de prendre en compte le temps long et les risques liés au dérèglement climatique et à la disparition de la biodiversité, les enjeux de préservation et de restauration des écosystèmes, et les questions d'adaptation particulièrement dans les pays du Sud ?

**Propos liminaire : Mme Maria Teresa Ribera**, directrice de l'IDDRI, ancienne secrétaire d'état aux changements climatiques d'Espagne

### **Discutants**

**Mme Catherine Aubertin**, économiste de l'environnement, directrice de recherche de l'IRD

**M. Hector Alimonda**, auteur de « la nature colonisée », Université de Rio de Janeiro

**M. Brice Lalonde**, Conseiller spécial de l'ONU pour le développement durable

**M. Christophe Aguiton**, chercheur-militant en sciences politiques

**M. James Brainard**, maire de Carmel city, Indiana, Etats-Unis

**M. Papa Meissa Dieng**, Secrétaire général des partis verts d'Afrique

**Mme Cristina Narbona Ruiz**, ancienne ministre de l'environnement d'Espagne

**M. Mohamed Kamel Jendoubi**, AEFTI, Région de Calais, France

**Conclusions : M. Haidar El Ali**, Ancien ministre de l'écologie et de la pêche du Sénégal

**Clôture : M. Bertrand Badie**, professeur en sciences politiques